

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
CALVADOS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALAMBRAZ
COMMUNE CHEF LIEU D'AIRAN

14370

Accusé de réception en préfecture
014-200064939-20250617-D_22_2025-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025

Séance du 17 juin 2025

Nombre de conseillers municipaux : 23

Date de la convocation : 12/06/2025

En exercice : 23

Date d'affichage : 12/06/2025

Ayant pris part à la délibération : 17

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le :

L'an deux mil vingt-cinq et le 17 juin, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrice MARTIN, maire.

Présents : Monsieur AUBERT Jacques, Monsieur BEAUJOIN Jean-Luc, Monsieur DUVAL Patrick, Monsieur FOISSIER Vincent, Madame GIBEAU Hélène, Madame GOULAY Martine, Madame JEANNE Marie-Pierre, Madame LACAM Stéphanie, Madame LAFOSSE Anne Mary, Monsieur LE FOLL Alain, Monsieur LEBON Nicolas, Madame MARIE DIT ASSE Chrystelle, Monsieur MARTIN Patrice, Madame MORIN Laurence, Monsieur SCHACHER Christophe, Madame VILLAIN Marie-Agnès,

Absents excusés : Madame ANFRAY Virginie, Monsieur BOHEME Alain, Monsieur HUBERT Benoît donne pouvoir à Madame GOULAY Martine, Madame LENORMAND Rose-Marie, Madame MARIE Christelle, Monsieur ROUSSEAUX Pierre donne pouvoir à Monsieur SCHACHER Christophe, Monsieur TURPIN Laurent,

Secrétaire de séance : Monsieur AUBERT Jacques,

Objet : Travaux de voiries – Poussy-la-Campagne

Délibération 22/2025

Vu la nécessité de réaliser des travaux de voiries et de sécurité, en partenariat avec le département du Calvados et La Communauté de Communes Val-ès-Dunes sur la rue de l'Église et la rue du Marronnier sur la commune de Poussy-la-Campagne,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le lancement de la consultation et autorise le maire à signer tout document nécessaire à l'opération,

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme, le 19 juin 2025

Le Maire

Le secrétaire

P. MARTIN

J. AUBERT

